

09
juin 2016

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Grèce

n° 34/2016

Création de l'alerte : 24 févr. 2016

La police refuse l'accès d'un camp de réfugiés à une équipe de télévision

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUTEUR : FEJ/FIJ, CPJ, Index

Le 23 février 2016, la journaliste de télévision Aphroditi Spilioti, son caméraman et son ingénieur du son se sont vu refuser l'accès au camp de réfugiés de Idomeni (Grèce). Vers 5 heures 30 du matin, la police grecque a demandé l'équipe de télévision travaillant pour la chaîne de télévision privée Alpha Canal de quitter le camp " pour des raisons de sécurité ". L'équipe est sortie du périmètre du camp de réfugiés et s'est rendue à Idomeni d'où elle avait encore une vue sur l'opération de police en cours. Cependant, les policiers lui ont ordonné de monter dans le véhicule et de se déplacer jusqu'à un endroit situé à environ 2 km, invoquant une fois de plus des "raisons de sécurité". Lorsque la journaliste et l'équipe ont refusé de le faire, il leur a été demandé de présenter leurs cartes d'identité pour vérification et on leur a donné l'ordre de suivre le véhicule de police jusqu'au poste de police. Après un trajet de quelques minutes, les véhicules se sont arrêtés et la police a rendu à la journaliste et à son équipe leurs documents d'identité en les informant qu'ils avaient été vérifiés durant le trajet. Il leur aurait été demandé de ne pas retourner vers le camp de réfugiés.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼

- ➔ Information publiée sur le site Mapping Media Freedom (en anglais): "Greece: Police block TV crew access to refugee camp operation"
- ➔ Communiqué de presse de la FEJ (en anglais): "Greek journalists denied access to cover police operation against refugees "

RÉPONSES DE L'ÉTAT ▼



09 juin 2016 | Réponse des autorités grecques

➔ Lettre de la Représentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe (en anglais)